

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - juin 2006 - n°91



**Débat du mois : Des démocraties africaines contemporaines :
état des lieux en Afrique du Sud, Tanzanie et Mali**



enda europe

Editorial

Pour un autre regard « sur l'immigration »

Immigration subie, contrôlée, choisie, concertée, réussie, la valse des adjectifs est significative du malaise de l'opinion publique et de l'embarras de nos gouvernants face à ce qui est devenu un phénomène mondial de société. Je dis malaise parce que le débat actuel sur les moyens de lutter contre l'immigration, outre son incongruité avec le libéralisme ambiant, nous renvoie à des questions douloureuses et à des choix difficiles.

Des questions douloureuses, car les images du calvaire de ces jeunes Africains et Africaines qui risquent leur vie sur des bateaux de fortune ou contre les murs de barbelés espagnols sont insupportables. Car renvoyer chez eux manu militari des migrants qui vivent et travaillent depuis des années dans notre pays au seul motif qu'ils sont « sans papiers » est choquant. Car restreindre encore les droits des étrangers au mariage, au regroupement familial, aux cartes de séjour au motif qu'il faut décourager l'immigration clandestine et ne laisser passer que les immigrés « talentueux et compétents », cela nous fait honte.

Nous comprenons aisément la colère du président Wade contre le principe de la sélection des candidats à l'immigration et nous partageons la tristesse d'Albert Tévoédjré (1) qui rappelle l'exercice du « droit à la France » des Africains au nom des souffrances partagées, du sang versé et de la langue commune.

Des choix difficiles, car peut-on raisonnablement attendre de nos gouvernements qu'ils ne fassent rien pour contrôler l'immigration ? Tous les pays européens, et cela depuis plusieurs années, ont relevé le niveau des limitations à l'entrée dans leur pays. De plus, la logique de la construction européenne nous conduit à accueillir les nouveaux venus de l'Est et à nous barricader contre nos « amis africains », nos familiers du Sud.

L'accueil fait au Mali et au Bénin à Nicolas Sarkozy

venu expliquer « sa » loi montre que les gouvernements africains comprennent que la France comme ses voisins européens veuille contrôler ses frontières. Ce qu'ils admettent moins bien, et nous avec eux, c'est que l'immigration, et en particulier celle en provenance de l'Afrique subsaharienne, devienne un argument de campagne électorale. De ce point de vue, la loi du 17 mai nous paraît comme l'a dit avec force Erik Orsenna à *Jeune Afrique* (2), « absolument contre-productive ».

Que faire ? Faut-il avec Mireille Raunet du Conseil économique et social plaider pour une immigration négociée (3) ? Militer avec les familles et les instituteurs des enfants de « sans papiers » pour étendre la compassion du ministre de l'Intérieur au delà des 720 familles qu'il renonce à expulser ? Signer l'initiative des Chrétiens pour que notre société porte un autre regard sur l'immigration avec le Secours catholique, le CCFD, la Cimade et beaucoup d'autres ? Tout cela certainement et peut-être aussi bien d'autres choses encore, comme nous féliciter du vote de la franchise fiscale pour une tranche de leurs revenus que les immigrés renvoient dans leur pays.

Mais d'abord, ne nous laissons pas emporter par la vague politico-médiatique qui fait dire et écrire que l'immigration menacerait nos valeurs, nos familles, notre sécurité, notre système de protection sociale, nos finances et nos emplois. Koffi Annan nous l'a signalé dans *le Monde* du 9 juin : *les migrants font avancer l'humanité*, car depuis que les frontières existent, les hommes les franchissent pour voir du pays mais aussi pour y vivre et y travailler, les migrations sont bénéfiques pour les sociétés d'accueil comme pour les sociétés de départ.

1) *La Croix* des 24 et 25 mai 2006

2) *Jeunes Afrique* du 28 mai au 30 juin 2006

3) *Jeune Afrique* du 11 au 17 juin 2006

suite p. 8

« L'Afrique des idées reçues »,

présentée par **Georges Courade**, géographe, Directeur de recherche à l'IRD, **Jean-Claude Bruneau**, géographe, professeur à l'Université Montpellier 3, **Pierre Janin**, géographe, chargé de recherche à l'IRD et **Marc Antoine de Montclos**, politologue, chargé de recherche à l'IRD

Cette rencontre débat a été organisée à l'occasion de la publication de l'ouvrage « L'Afrique des idées reçues » réalisé sous la direction de Georges Courade (Belin éd. 2006). La Cade y a retrouvé de nombreux points de convergence avec ses propres préoccupations qui sont de porter un regard sur le continent Africain débarrassé de « fausses évidences, de clichés ou de préjugés ».

En introduction, Michel Levallois rappelle donc l'intérêt de la Cade pour cet ouvrage. Celui-ci essaie d'apporter des réponses solides aux questions que le public se pose au sujet de l'Afrique subsaharienne et montre que le sous-continent ne se résume pas aux spécificités où on l'enferme faisant souvent oublier l'universalité de ses aspirations et son ouverture ancienne aux idées et aux échanges.

La genèse et la construction de l'ouvrage (Georges Courade)

Ce livre était nécessaire aujourd'hui en raison des lacunes et des déformations de la représentation de l'Afrique sous l'effet de la loupe médiatique. Celle-ci reflète une vision humanitaire, normative sur les droits humains, une hiérarchisation euro centrée des événements et, au total, une vision très pessimiste. Plus grave, les médias occidentaux structurent largement l'opinion africaine dans les villes ; les jeunes Africains, faute de médias indépendants chez eux, se regardent avec les yeux de ceux qui les stigmatisent. L'incompréhension réciproque n'a jamais été aussi élevée pour des raisons géopolitiques et mémorielles. La mauvaise gouvernance des régimes africains est apparue avec l'effondrement du mur de Berlin (1989). La poursuite de l'ajustement structurel depuis vingt cinq ans a conduit à un appauvrissement massif du continent. Le sentiment d'abandon a été ressenti au moment de la dévaluation du Franc cfa en Afrique francophone (1994) mais surtout par les conditions d'accueil et de refoulement des migrants africains se rendant en Europe. Tout ceci est renforcé par les revendications

mémorielles des descendants d'Africains installés en banlieue française qui se trouvent stigmatisés (violence des enfants de polygames, comportements communautaristes, etc.). Le discours sur le naufrage du sous-continent est devenu très prégnant reposant sur quatre idées-forces, l'hostilité ou la fragilité supposées de la nature tropicale, des sociétés qui seraient réfractaires au progrès, les effets catastrophiques des interventions extérieures (traite, colonisation, impérialisme), des dictatures et des élites prédatrices faisant obstacle à la démocratie et au développement. Cinq visions en miroir du sous-continent s'affrontent ainsi. Une Afrique criminelle, terroriste, violente est opposée à une Afrique **victime** des multinationales, des dictateurs autochtones, des Blancs, du Sida, de l'aide au développement et de la libéralisation des échanges. Face à l'**Afrique économiquement dépendante, saccagée et pillée** des tiers-mondistes, on montre une **Afrique suicidaire** aux mentalités archaïques, rétrogrades et peu ouvertes, plus portée sur l'économie de rente que productive, imprudente et imprévoyante, peu soucieuse de ses intérêts collectifs. Et pourtant certains voient aussi une **Afrique qui marche**,

celle qui thésaurise dans les tontines, qui crée et qui entreprend, qui se manifeste dans l'informel, qui se bat et survit, celle qui contrôle ses divers pouvoirs et fait une place à ses femmes, etc. Ces cinq visions débouchent sur un afro-pessimisme largement partagé : pays sans Etats et peuples sans nations devant être mis sous tutelle, aliénation culturelle et domination impérialiste maintenant la dépendance, afro-pessimisme négrologique enfin où la complaisance occidentale sert d'alibi à des attitudes africaines suicidaires...

Pourquoi donc un livre sur les idées reçues ?

Elles foisonnent dans tous les domaines sur les sociétés, l'aide, l'intervention et le développement. On peut en distinguer quatre types : des assertions acceptées sans analyses ou observations n'allant pas au-delà des apparences ; des faits probables ne reposant pas sur des éléments avérés ou des analyses recoupées ; des stéréotypes psychosociologiques reflet de normes différentes et caricaturant le comportement de l'autre et des jugements péjoratifs de techniciens, experts ou volontaires à l'endroit des

pratiques des Africains. Ils structurent les représentations parce qu'ils sont séduisants pour ceux qui les emploient dans la mesure où ils répondent à une attente, une peur, un fantasme ou un présupposé et ils sont admis aussi puisqu'ils expliquent une déconvenue dans le secteur du développement, répondent à une recherche de vision alternative ou confortent une supériorité éthique ou technique.

D'où vient ce stock d'idées reçues ?

Deux sources principales alimentent la besace : les projections occidentales et les tentations d'explication globale du naufrage africain. Les projections occidentales, c'est d'abord l'Afrique sur mesure des volontaires et coopérants pris par l'urgence et la culture du résultat ou l'indignation féministe devant la condition des Africaines, mais c'est aussi l'érection de l'Afrique comme contre-modèle de la société de consommation ou l'exotisation de l'Afrique par la presse et le tourisme. La deuxième source de lieux communs, c'est le besoin de donner une explication globale et définitive au naufrage du sous-continent africain. L'isolement du sous-continent par le Sahara aurait été néfaste à la diffusion du progrès. Des sols pauvres, un climat aléatoire, une nature hostile auraient été défavorables au développement agro-pastoral. Celui-ci aurait été obéré par les hémorragies démographiques de l'esclavagisme et des traites et par le bilan de l'épisode colonial. Enfin, l'explosion démographique africaine face à des potentialités fragiles en diminution entretient toujours les craintes malthusiennes. Mais beaucoup se rejoignent pour mettre en accusation la culture africaine, les traditions, etc. qui expliqueraient les mentalités archaïques, etc. Elles seraient en définitive la cause profonde de cette déroute de l'Afrique. Trois idées reçues vont être explicitées maintenant par J.C. Bruneau, M.A. Pérouse de Montclos et Pierre Janin illustrant la méthode et analysant la part de vrai et de faux dans celles-ci.

Les ethnies ont une origine précoloniale (Jean-Claude Bruneau)

La notion d'ethnie est utilisée, en français, pour remplacer celle de tribu. Il

s'agit d'un sentiment d'appartenance fondé sur des critères réels ou supposés et au premier chef sur l'auto-désignation. En Afrique subsaharienne s'il qualifie les groupes il les divise aussi, et cela entrave un peu partout l'émergence d'un sentiment national. La survalorisation actuelle de cette identification a conduit à la croire figée dans l'histoire profonde du continent.

La mise en place générale du peuplement africain est en gros réalisée au XV^e siècle. Empires et royaumes y encadrent une marqueterie de sociétés villageoises. Ils renforcent certains peuples, en regroupent d'autres, en font émerger de nouveaux. Mais ces dynamismes vont pendant quatre siècles être soumis aux ingérences extérieures remodelant profondément les groupes humains. Les colons européens y voient une situation depuis toujours figée. Pour les contrôler, comme pour traduire et diffuser la Bible, administrateurs, missionnaires et ethnologues s'acharneront à identifier et classer les groupes humains selon l'aspect physique, la culture, le genre de vie, le système de parenté, le mode d'organisation politique et enfin la langue, mise au cœur de l'ethnie. Minutieusement reconnues et classées, les ethnies sont aussi typées en fonction de leur aptitude à collaborer. On soigne, on encadre et l'on scolarise les groupes qu'on a sous la main, pépinière d'évolués. Les autres, jugés « incivilisables », feront de bons soldats. La colonisation va assigner à chaque ethnie un territoire. L'identité glisse de la parenté au lieu. En fait, le pouvoir colonial a partout besoin de relais locaux, et si les chefs n'existent pas, il les crée. L'indirect rule sera certes le fait de tous les colonisateurs. **Si le temps colonial n'invente pas le fait ethnique, il le reformule.**

Quarante ans après les indépendances, qu'est-ce que l'ethnie ?

Une communauté plus ou moins large qui (comme la nation) est affaire subjective. Une souche commune ou supposée. Une langue maternelle, un genre de vie (ou ce qui en reste), une ou des religions. Des coutumes (d'origine et/ou réinventées), des modes d'agir et de penser. Et bien sûr un ethnonyme, ou plusieurs : celui que se donne un peuple, celui dont peuvent

l'affubler ses voisins, et ceux forgés par le colonisateur, ou l'État moderne. Quant au territoire, ses limites sont souvent floues, plusieurs groupes pouvant s'y chevaucher. Mais l'ethnie est d'abord sentiment d'appartenance, conforté par le regard des autres et par bien des clichés. Tableau à nuancer cependant. Malgré tout, les structures familiales et sociétales d'antan imprègnent encore les représentations et les comportements. Dans les villes la modernité brasse les peuples et ménage bien des syncrétismes. Le tissu social forge d'autres références et d'autres allégeances. Pourtant la citadinité n'affaiblit pas le lien ethno-communautaire, surtout en temps de crise politique. On se tourne vers sa « mutuelle », on se marie « chez soi », on se réfère à son « village d'origine ». Elle n'est qu'une composante de ces fidélités croisées qui tissent les sociétés citadines d'aujourd'hui.

Derrière le parti unique était toujours un homme, appuyé sur son ethnie et l'appui d'autres groupes importants. Ce système clientéliste ne pouvait que crispier les identités. C'est que les ethnies se renforcent parce qu'elles sont utiles. Aux élites, elles promettent accès aux richesses et au pouvoir, aux autres, elles assurent refuge moral, encadrement et entraide. Dès les années 1990, multipartisme se conjugue presque partout avec « multitribalisme ». La postcolonie instrumentalise ainsi l'ethnicité et en aggrave les tensions !

Pour les médias, le fait ethnique est intrinsèquement mauvais, voué à disparaître au sein de l'État-nation. Pourtant l'ethnie est coriace et se recompose en permanence, signe de son irréductible modernité. En fait, si les Africains ont apparemment besoin d'ethnie, ils ont surtout besoin d'État ! L'ethnie existe. Partout présente, elle incarne une forme de modernité politique aux configurations d'ailleurs changeantes, selon l'instrumentalisation du moment. C'est au « diviser pour régner » des colons que l'on doit le marquage indélébile de très nombreux groupes, mais c'est aux pouvoirs post-coloniaux qu'il faut imputer la poursuite et l'amplification du processus de « tribalisation » ce qui rend si problématique la construction d'États-nations sur le continent.

Les guerres d'aujourd'hui sont plus nombreuses, plus meurtrières, plus prédatrices et plus barbares !
(Marc-Antoine Pérouse de Montclos)

Les Occidentaux sont en permanence confrontés aux terribles images des guerres civiles qui ravagent l'Afrique. On assiste à une dramatisation et à une dépolitisation des conflits armés. Si le caractère prédateur des guerres civiles en Afrique ne semble pas discuté, la manière dont on les voit repose sur des présupposés non validés scientifiquement. Sont-elles plus nombreuses, plus meurtrières, moins militaires et plus sauvages ?

L'impression de multiplication des conflits armés provient en réalité d'une meilleure recension des troubles et d'un affinement des critères utilisés pour désigner une guerre. Faut-il noter une recrudescence des conflits armés ou s'attacher à mesurer l'intensité des déflagrations à partir de statistiques de morbidité plus ou moins fiables ? La loi du nombre, tout d'abord, ne suffit pas à distinguer les genres, à moins d'inclure la France dans un index polémologique au vu du nombre de décès sur la route. Au Nigeria, géant démographique, le moindre mouvement de foule qui dégénère est susceptible de provoquer une centaine de morts. A quelques exceptions (guerre des Boers en 1899 et invasion italienne de l'Éthiopie en 1936), les études historiques ne recensent pas de guerres en Afrique avant la période des indépendances alors que la Banque mondiale semble constater un allongement de la durée des guerres depuis les années 1980 avec nombre d'erreurs (Nigeria en guerre entre 1980 à 1984), ou omet des conflits courts récents (guerre Mali/Burkina Faso en 1985, Éthiopie/Érythrée en 1999, etc.). A l'échelle planétaire : pas d'augmentation du nombre de guerres, autour d'une cinquantaine par an.

On croit aussi que **les affrontements d'aujourd'hui sont plus meurtriers qu'autrefois**, ce qui, n'a pas grand sens au vu de notre ignorance en ce qui concerne l'Afrique précoloniale. La prolifération et la sophistication des armes légères constituent un des principaux arguments utilisés pour le prétendre. La prolifération des armes à feu paraît évidente en valeur absolue, beaucoup moins en termes relatifs. On

oublie trop souvent que le commerce de la traite (échange d'esclaves contre des fusils), avait déjà déversé une vingtaine de millions d'armes à feu en Afrique de l'Ouest au XVIII^e siècle ! Le relâchement du contrôle social sur les armes s'avère beaucoup plus dangereux que la sophistication des armements. N'oublions pas que le génocide rwandais s'est fait à la machette. En réalité, il n'existe pas de corrélation automatique entre la multiplication des armes en circulation et le nombre de morts violentes. Si la prolifération des armes légères s'accroît, la probabilité d'une explosion de violence n'a rien de systématique. Tout dépend en fin de compte du contrôle qui s'exerce sur l'utilisation des armes.

Dans le registre humanitaire des atrocités, l'inflation des morts va aussi de pair avec **la démilitarisation des guerres**. De fait, la majorité des victimes de conflits armés sont des civils. Mise à part la Première Guerre mondiale, la plupart des conflits recensés ou connus montrent cependant que les populations non combattantes souffrent beaucoup. Dans l'Afrique pré coloniale, les non-combattants n'étaient pas plus épargnés qu'à présent et on ne peut donc pas parler de régression en la matière. En l'absence d'État nation, il n'y avait pas d'armée permanente et les combattants étaient recrutés sur le tas, par classes d'âge ou par villages entiers. Certes, les sociétés les plus évoluées sur le plan politique avaient fini par instituer des sortes d'offices militaires. Mais, dans la plupart des cas, seules certaines catégories socioprofessionnelles étaient vraiment spécialisées dans les arts de la guerre (forgerons ou chasseurs). De toute façon, ces « proto-armées » survivaient sur le dos des populations dites civiles : razzia des esclaves, pillage des greniers, kidnapping des femmes, embrièvement de force des villageois...

Les conflits africains sont maintenant qualifiés de barbares parce qu'ils sont uniquement analysés à travers leurs atrocités, quitte à laisser entendre que seules les démocraties produiraient désormais des formes « apaisées » d'affrontement politique. Tout ceci oblige à repenser les analyses de la violence des Africains en s'affranchissant des perspectives centrées sur nos sociétés. En effet, le discours sur la barbarie du

continent noir ne permet pas de comprendre les guerres qui s'y déroulent à présent.

Le contrôle social en Afrique
(Pierre Janin)

Qu'est-ce que le « contrôle social » en Afrique ? Comment s'exprime-t-il ? Comment s'impose-t-il à l'individu ? Comment fait-on pour le supporter ou l'éviter ?

C'est un phénomène universel qui n'est pas l'apanage des sociétés africaines même s'il y est plus intense et systématique. Il n'est pas lié à un contexte historique, politique ou économique donné et il est souvent occulté ou banalisé par ceux qui le vivent au quotidien car il est intégré dans les mentalités. Il est parfois difficile à observer concrètement car ancré dans les comportements. Il est aussi perçu comme un frein à certaines des avancées individuelles jugées universelles (démocratie, équité, égalité, liberté) et au développement mais il renvoie cependant au fonctionnement collectif des sociétés africaines dans des espaces de vie (dans la cour, le quartier, le village). Enfin, il diffère de ce que l'on appelle communautarisme en Europe ou aux États-Unis qui est plus basé sur des signes extérieurs d'appartenance et de revendication liés à la marginalisation.

Une forme de pouvoir qui s'exerce sur les autres

Le contrôle social est une **forme de pouvoir qui s'exerce sur les autres**. Car « il n'est de richesse que d'hommes » en Afrique et qui gère les hommes contrôle aussi le produit de leurs activités. Ce contrôle n'est pas fait sans raison, ni conduit au hasard. Il permet de construire et de reproduire un ordre social basé sur des inégalités et des hiérarchies. Il touche plutôt ce que l'on appelle les « petits », les vulnérables (enfants, adultes fragilisés ou isolés, femmes divorcées, etc.). Il s'appuie sur un ensemble de normes, de valeurs, de codes (bien/mal ; hommes/femmes), souvent appelés « la tradition » et que l'on a parfois beau jeu de brandir ou d'instrumentaliser selon certains intérêts. Et ce sont souvent les « grands », plutôt des hommes riches, âgés, dotés d'un statut

particulier dans « leur » société qui exercent ce contrôle social. Qui n'a pas été surpris en Afrique de voir de « grands gaillards » de 40 ans et plus déclarer devoir demander à leur « grand frère » ou leur « père » l'autorisation de parler avant de pouvoir discuter avec vous !

Une forme de pouvoir qui ne s'exerce pas à des moments précis mais dans toutes les sphères

Contre toute attente, **il ne s'exerce pas à des moments précis mais dans toutes les sphères** (éducation, santé, alimentation, travail) et à toutes les étapes de la vie, les petites comme les plus importantes (mariage, déplacement). En famille, au quartier, au village, vous n'êtes jamais seul, jamais isolé. De ce fait, votre comportement est sans cesse exposé au regard des autres, évalué en fonction de ce qui est correct ou pas et attendu de votre part. Chacun a donc un peu une place, une fonction, un rôle et un comportement social établis à remplir. A la limite, vous n'êtes rien sans le groupe dans lequel vous êtes inséré, c'est lui qui délimite votre marge de manœuvre et vos initiatives. A contrario, les Européens ne sont pas obligés d'accueillir l'enfant d'un cousin.

Le contrôle social exerce donc véritablement une domination et une violence quotidienne sur l'individu qui peine à émerger, à faire valoir « ses droits », faute de recours possibles. La femme veuve se voit par exemple privée de l'accès et de l'usage de sa parcelle de terre par des voisins qui cultivent indûment et qui n'a personne pour « la défendre ».

Mais, en même temps, **ce contrôle assure une certaine sécurité** (matérielle, physique, psychologique) face aux incertitudes, à l'adversité. Il protège les plus faibles par une redistribution des ressources par exemple, ne laisse personne seul ou à l'écart. Il permet de maintenir une certaine cohésion du groupe ou de la famille. **Il permet de réguler les conflits** selon des procédures bien définies et d'éviter le désordre anarchique. Il existe ainsi de nombreuses occasions où l'on demande « pardon » collectivement, en délégation, à la place d'un autre... **Des individus parviennent à limiter**

ce poids communautaire, à desserrer son « étau » relatif. Il suffit de se reporter aux nouvelles figures de réussite en Afrique (self made man, entrepreneurs, militantes,...).

Je ne suis pas pessimiste sur les « sorties » possibles. Les jeunes générations y pourvoient avec acharnement, espé-

rance et souvent même efficacité. Se pose toutefois la question de la responsabilité individuelle, du respect de l'autre, de la capacité à se construire selon des rapports d'égalité et non plus seulement de force, qui reste un des enjeux majeurs du devenir de l'Afrique.

LE DEBAT

Q : *L'ethnie est-elle moderne et peut-elle se combiner avec l'Etat et la citoyenneté ?*

J.C.B : L'ethnie est très moderne dans la mesure où elle se réinvente sans cesse, ce qui ne veut pas dire que l'Afrique n'a pas besoin d'Etat. Les gouvernements ont essayé de transcender l'ethnie pour aboutir à la citoyenneté depuis les indépendances sans y parvenir, bien au contraire. Les intellectuels proposent cependant un modèle d'Etat très décentralisé pour construire la citoyenneté à la base, mais les pays fédéraux (Nigeria, Ethiopie) existants ne montrent guère le chemin. On reste cependant frappé par l'esprit citoyen des habitants de RDC, pays pourtant totalement déstructuré. Et il faut rappeler que l'unité citoyenne se fait, dans des pays en guerre comme la Côte d'Ivoire, aussi autour du football.

Q : *Les cultures et les frontières africaines ne constituent-elles pas un handicap pour le développement de l'Afrique ?*

Pourquoi l'Asie décolle et pas l'Afrique ?

GC : L'Afrique a certainement des handicaps si on la voit imiter la trajectoire de développement des autres nations. Comparer un pays africain et la Chine a quelque chose d'absurde si l'on n'évoque pas l'ancienneté de la construction de l'Etat dans ce dernier pays. L'Asie évolue dans un capitalisme libéral tempéré par des Etats puissants. Les frontières sont un peu partout nécessairement artificielles coupant souvent des populations ayant une grande homogénéité culturelle. Elles sont cependant un peu partout un produit de l'histoire intériorisé par les populations d'autant mieux qu'elles sont des ressources économiques pour les réseaux marchands ou les populations proches (voir les frontières du Nigeria à ce sujet).

Q : *N'y a-t-il pas une relation étroite entre le nombre d'armes à feu et la propension à déclencher des guerres civiles et votre analyse sur le moindre nombre de guerres ne nie-t-elle pas les crimes de guerre ou contre l'humanité ?*

M.A.P.M : Ce n'est pas parce que vous avez des armes à feu que vous allez avoir une guerre. Le problème, c'est le contrôle social de l'usage des armes à feu, élevé par exemple au Yémen, inexistant en Somalie. Ce n'est pas parce qu'on met en doute l'importance et le nombre de guerres sur le continent africain que cela revient à nier crimes de guerre ou crimes contre l'humanité.

Q : *Ne faut-il pas réhabiliter certains contrôles sociaux pré coloniaux pour éviter par exemple des détournements d'argent ?* Pour PJ., il importe dans le domaine du contrôle social de ne pas reproduire les mêmes erreurs que pour les campagnes contre le trop d'Etat et éviter toute forme d'arrogance consistant à provoquer le déverrouillage de ce carcan ambivalent pour les cadets et les femmes sans reformulation locale au nom d'un message universel. On connaît en effet les conséquences qu'a la totale absence de repères parmi certains jeunes Africains.

Conclusion

La proposition de créer un forum autour de l'Afrique des idées reçues a été lancée pour prolonger le débat autour de cet ouvrage et la Cade va étudier sa faisabilité. Pour conclure ce débat sur les représentations tronquées ou biaisées de l'Afrique subsaharienne, n'oublions pas que les généralisations ne font que masquer l'ampleur de nos ignorances (Jeune Afrique).

Georges Courade

Un mois de juillet révélateur

Les décisions prises en juillet 2006 dans le cadre des relations Nord - Sud sont révélatrices des usages de la communauté internationale des pays du Nord à l'égard du Sud en général et de l'Afrique en particulier : grandes déclarations de bonnes intentions ; atermoiements dans la réalisation des engagements, rétractions pures et simples.

L'Union Européenne

Le 13 juillet à Bruxelles, la Commission européenne a présenté une nouvelle mise en œuvre de la « Stratégie pour l'Afrique » approuvée en décembre 2005 par le Conseil des Ministres européen et qui porte sur les infrastructures. Elles sont, selon le Commissaire Louis Michel, indispensables au décollage économique. « Vertébrer l'Afrique, dit-il, c'est le préalable à la croissance économique, au commerce, à l'intégration régionale et la lutte contre la pauvreté ».

Ces infrastructures comprennent l'énergie, l'eau, les réseaux de télécommunications et les transports terrestres. Cinq milliard six cent millions d'euros leur seront consacrés durant cinq ans. A cette somme s'ajouteront les ressources bilatérales des Etats membres, un fonds fiduciaire de l'U.E. spécifique aux infrastructures en Afrique et des crédits de la Banque européenne d'investissement (260 millions de prêts sont prévus). Pour ce qui est des transports terrestres, l'objectif est d'améliorer l'interconnectivité des chemins de fer et surtout d'assurer un entretien correct des routes. Aucune aide ne sera accordée aux Etats s'ils ne créent un « fonds des routes » responsable de la qualité des voies de communication.

Le G 8

Du 15 au 17 juillet, les membres du G8 se sont retrouvés comme tous les ans, à Saint Petersburg cette année. La déclaration finale promet d'aider l'Afrique à être « démocratique, prospère et en paix ». L'engagement est faible, mais le président russe refusait que l'Afrique soit à l'ordre du jour, c'est déjà beaucoup. Au reste, des promesses plus fortes, comme l'an dernier à Gleneagles, sont valables si elles sont respectées. Or plusieurs décisions avaient été prises ... et ...

La dette de 35 pays, parmi les plus pauvres, devait être effacée. Un an après, seuls 18 pays

ont bénéficié de cette annulation, car, pour qu'elle soit mise en œuvre, il fallait qu'ils aient atteint le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays les plus pauvres très endettés (PPT). Cette procédure oblige les Etats à certaines réformes de telle sorte que l'allègement de leurs charges soit durablement bénéfique. Les autres patienteront pendant un an à un an et demi. D'autres effacements devaient intervenir immédiatement. Le FMI a attendu six mois pour les réaliser, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement un an (juillet 2006).

L'aide aux Nations les plus démunies devait s'accroître de 50 milliards de dollars d'ici 2010. L'APD a effectivement augmentée de 30% entre 2004 et 2005, mais c'est en incluant les annulations de dette.

Lors de la réunion, le président de la Banque mondiale a exhorté les participants à honorer leurs promesses. Angela Merkel, qui accueillera à Berlin le G8 l'un prochain, a promis d'inscrire l'Afrique à l'ordre du jour.

A propos de l'OMC, le Sommet a rappelé la nécessité d'efforts « urgents » pour « parvenir à une conclusion ambitieuse et équilibrée » du cycle de Doha, dont la négociation doit aboutir à la fin 2006.

Tout ceci inspire un grand scepticisme.

L'OMC

Quelques jours plus tard en effet, le dimanche 23 juillet, les six principaux acteurs des négociations de Doha se réunissaient à Genève : Etats Unis, Union européenne, Brésil, Inde, Japon, Australie. Après vingt heures d'intenses discussions, les ministres se sont quittés sur un profond désaccord. Les perspectives favorables au Sud ouvertes en décembre 2005 lors de la conférence ministérielle de Hong Kong sont pour le moins remises en cause.

Les subventions aux exportations agricoles devaient être supprimées d'ici 2013. Celles au bénéfice des producteurs de coton, américains surtout, grecs et espagnols dans une moindre mesure, en fin 2006. Ce type d'aide ne représente que 2% du total des soutiens accordés à ce secteur, mais elle à une valeur de symbole. Les pays les moins avancés (PMA) devaient pouvoir exporter 97% de leurs produits sans droits de douane, ni quotas. L'U.E. devait réduire de

50% ses droits de douane sur les importations agricoles. Toutes ces mesures sont suspendues, sans aucune assurance d'une éventuelle application.

Consternation générale ! Pour Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation Mondiale du Commerce, « il n'y a que des perdants ». Les ministres s'accusent mutuellement du désastre. Union européenne, Inde et Brésil pointent les Etats-Unis qui n'ont rien proposé et ont refusé de baisser leurs subventions agricoles, notamment sur le coton. Ceux-ci affirment que les propositions européennes sur la baisse des droits de douane ne concernaient qu'une liste de produits insuffisante pour créer un réel accès au marché. Ils craignent que, si un déblocage n'intervient pas d'ici cinq à sept mois, on se retrouve dans la situation d'il y a deux ou trois ans.

En outre, l'un prochain en juin 2007 le mandat de négociation accordé par le Congrès au Président Bush arrive à échéance. S'il n'est pas prolongé, les négociations sont menacées dans leur existence même. Les accords régionaux et bilatéraux (il y en a déjà 200) deviendront alors la règle avec le risque d'engorgement et de se retrouver dans l'obligation de recourir à un accord multilatéral.

Les Etats africains cotonniers sont consternés. En se séparant en juillet, tous les négociateurs paraissent désabusés. Car si l'agriculture intéresse le Sud, les autres points (services, produits industriels notamment) qui devaient être abordés, concernent très directement tous les pays du Nord.

Ainsi après cinq ans de discussions, les perspectives sont totalement bouchées. Ce constat est le fruit du nationalisme économique des Etats riches, France comprise. Aucune reprise de contact n'est prévue. Comme dans le passé il est probable qu'il y aura une suite. Mais elle serait menacée d'un même sort si le monde industriel ne prend pas conscience qu'œuvrer à une « dépaupérisation » du Sud, voire à sa prospérité, n'est pas une œuvre pie, mais un véritable calcul économique. C'est un problème de temps et de modalité.

Robert GINESY

NDRL *L'essentiel des informations utilisées dans cette page est puisé dans l'hebdomadaire « Marchés tropicaux et Méditerranées »*

Journées de la coopération internationale et du développement

Les « journées de la coopération internationale et du développement » ou « journées du réseau » (pour les habitués) se sont déroulées les 18 et 19 juillet 2006 au Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris. Ces journées sont organisées chaque année pour faire le point avec les agents du Ministère des Affaires Étrangères et leurs partenaires opérationnels sur le terrain (les grands organismes, les associations de la société civile, le secteur privé, etc.) des politiques et des actions de coopération en cours ou prévues. Ces journées se sont articulées autour de séances plénières animées par des Ministres (M. Douste-Blazy, Madame Girardin, M. Donnedieu de Vabres, M. Goulard) et d'ateliers thématiques et géographiques. La CADE a été invitée à participer à l'atelier géographique Afrique dont le thème portait sur « le suivi de Bamako : la jeunesse africaine, nouvel acteur du changement/développement » et à faire un des deux exposés introductifs au débat. M. Jean-Louis Domergue, administrateur de la CADE, est intervenu à ce titre, aux côtés de Mlle Marie-Tamoifo Nkom, porte-parole de la Jeunesse africaine au dernier sommet Afrique France à Bamako. Cet atelier a attiré de très nombreux participants, les exposés introductifs ont suscité beaucoup d'intérêt et les débats, hélas trop courts, ont été très animés. J-LD

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Michel Levallois

Vice-Présidents : Raymond Césaire,

Jean Clauzel, Xavier de Fransu, Henri Senghor.

Secrétaire Général : Philippe Mathieu

Trésorier : Pierre Croze

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois

Comité de rédaction : Robert Ginesy,

Michel Levallois, Philippe Mathieu, Bernard

Monnier, Denyse de Saivre, Henri Senghor.

Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 46 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Web : www.afrique-demain.org

Au sujet de Léopold Sedar Senghor

La section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a organisé le Lundi 26 Juin 2006 à l'Assemblée Nationale sous le patronage de cette dernière et de l'Organisation Internationale de la Francophonie un colloque sur la pensée et l'action politique de Léopold Sedar Senghor dont on fête cette année le 100^e anniversaire de la naissance. Quatre séances ont porté respectivement sur les fondements intellectuels de sa pensée, les années parlementaires (1945-1956), la marche à l'indépendance (1956-1960) et la construction de l'Etat sénégalais (1960-1980). Il en sera rendu compte dans les actes du colloque qui seront publiés dans la collection « Documents d'information de l'Assemblée Nationale ».

La première séance sur les fondements intellectuels de la pensée de Léopold Senghor a été introduite par une remarquable conférence du professeur d'Université Souleymane Bachir Diagne qui éclaire toute l'œuvre de l'intéressé. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé opportun d'en faire un bref compte rendu.

Bien connu pour son œuvre littéraire comme pour son action politique au service notamment de la négritude, de la Francophonie et de la voie africaine du socialisme, Léopold Senghor l'est moins pour les fondements intellectuels de sa pensée. Il revenait à Souleymane Bachir Diagne de présenter et analyser ce qui a inspiré Senghor tout au long de sa vie. Il l'a fait à partir des deux personnalités dont l'étude de la pensée a été déterminante dans les choix et l'œuvre de Senghor : Teilhard de Chardin et Marx.

A cet Africain qui se vivait comme humilié parce qu'aliéné, du fait notamment de la colonisation, et dont l'être s'identifiait à la négritude, à cet humaniste du XX^e siècle aux fortes convictions dans les valeurs du socialisme et de la démocratie, qu'ont apporté ces deux penseurs si différents dans leur approche philosophique ?

A Teilhard de Chardin, Senghor doit une cosmologie de l'émergence qui donne sa place au grand rendez-vous du donner et du recevoir, à Dieu, au socialisme et au dialogue des cultures. A Dieu, fondement de sa foi dans la primauté des valeurs spiri-

tuelles, au socialisme comme moteur de l'émancipation et donc de l'avancée des libertés des Africaines et des Africains, au dialogue des cultures comme principe de la convergence de toutes les cultures vers une civilisation de l'universel.

Senghor a toujours été attaché à cette exigence de dialogue des cultures qui traduit « le devoir de la Vie d'aller vers plus de Vie ». Dans la cosmologie de Teilhard, Senghor a puisé sa conviction que, dans le sens ascendant, l'élan vital des différentes composantes de l'humanité contribue, dans un mouvement d'unification, à la civilisation de l'universel qu'il appelle de ses vœux.

A Marx Senghor n'est pas moins redevable, dans la mesure où ce dernier propose la libération totale de l'homme pour sortir de son aliénation originelle. A ses yeux, l'aliénation est la négation du mouvement cosmique vers la réalisation de la plus haute conscience et de l'unification de l'humanité réconciliée avec elle-même. Au socialisme marxiste comme volonté d'émancipation, Senghor ajoute la nécessité d'ouvrir une voie africaine vers sa réalisation, qui tienne compte des spiritualités noires pour construire un avenir proprement africain. C'est dans ces conditions qu'il rompra avec la SFIO et créera le Bloc Démocratique Sénégalais.

Au carrefour des influences de ces deux grands philosophes, une mention particulière doit être faite au dialogue des religions comme aspect essentiel du dialogue des cultures. Senghor a appelé à la coopération islamo-chrétienne, dans le respect mutuel, pour faire mouvement vers leur modernité et dans un esprit de convergence panhumaine. Puisque les deux religions proposent de réaliser la volonté de Dieu, elles assignent à tous les hommes l'exigence de fraternité par la justice et postulent une répartition équitable des fruits du travail et du savoir entre tous les hommes.

Senghor fait une place toute spéciale à l'art africain dans le travail de création pour changer la vie. Au réalisme socialiste il oppose le sous-réalisme africain mobilisé pour transformer notre condition en faisant se rencontrer le rêve et la Vie.

Jean-Loïc Baudet

Agenda de la Cade

Mercredi 11 octobre 2006 :

Premier volet de deux rencontres débats sur « L'entreprise en Afrique ».

Mercredi 15 novembre 2006 :

Second volet sur le thème « L'entreprise en Afrique ».

Ces deux rencontres débats, préparées par **Pierre Croze**, administrateur de la Cade et Professeur émérite à l'Ecole Supérieure de Commerce de Rouen, réuniront les intervenants suivants :

Henri-Bernard Solignac-Lecomte, économiste au Centre de Développement de l'O.C.D.E., **Alain Henry**, Directeur du Département Infrastructures et Développement urbain à l'Agence Française de Développement, **Patrick Sevaistre**, Directeur Europe du programme de promotion des investissements « E.U.-South African Development Cooperation » ainsi que des entrepreneurs africains.

**Ces rencontres se tiendront dans les locaux
du Conseil Régional d'Île de France,
salle Delouvrier, 65, rue de Babylone, Paris 7e à 18 h.**

Colloque

« Europe-Afrique(s) demain »

Organisé en collaboration avec ARRI le **jeudi 9 novembre 2006**,
Salle Delouvrier, Région Île de France,
62 rue de Babylone, Paris 7e.

Ce colloque entend rassembler les éléments et proposer un débat à un auditoire composé de responsables, administrateurs, chefs d'entreprises, cadres, étudiants. Deux thèmes majeurs sont choisis :

1/ l'un d'ordre économique et politique à assez court terme,

**2/ l'autre à plus long terme, plus prospectif et « utopique » :
le futur des relations longtemps privilégiées entre l'Europe et l'Afrique,
à l'horizon d'une génération. Accueil des participants à 9 h.**

Décembre 2006 :

**Première rencontre débat d'un cycle sur « Les jeunes en Afrique »
qui s'étendra sur le premier semestre 2007.**

Cette première rencontre sera consacrée **aux jeunes Africains en France.**

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Notes de lecture

Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines.

Ce petit ouvrage de 127 pages publié chez Armand Colin a retenu mon attention et je pense qu'il intéressera les membres de la CADE. Car derrière ce titre très général se cache une réflexion de Jean Copans, anthropologue et sociologue, spécialiste de l'Afrique noire sur les politiques de développement et de coopération, sur les représentations de l'Afrique qui les sous tendent, sur la redistribution des rôles entre les États et les nouveaux acteurs publics et privés qui interviennent dans le champ de la solidarité internationale.

A signaler, une excellente bibliographie.

M.L.

ANNONCES

Journée d'étude sur « La responsabilité sociale des entreprises et développement durable dans les pays du sud », le 5 octobre 2006 par 4D, Enda Europe avec le soutien de la chaire Développement durable de Sciences Po Paris. Cette journée entend sensibiliser les entreprises sur leur responsabilité sociale dans les pays d'implantation et ébaucher des pistes en vue d'améliorer leur impact sur le développement durable. (Science Po Paris, Amphithéâtre Jean Moulin, 13 rue de l'Université, Paris 7e).

10^e forum « Co-développement et migrations, un autre regard » : 23-24 septembre 2006, organisé par Chrétiens en forum à l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, 75007 Paris (<http://forum.cef.fr>)

Université populaire du Quai Branly : **saison 2006-2007 :** A travers un ensemble de conférences, cette université ouvre le débat sur les enjeux historiques et contemporains et encourage le dialogue sur les questions de diversité et d'altérité. Renseignements : www.quaibrany.fr